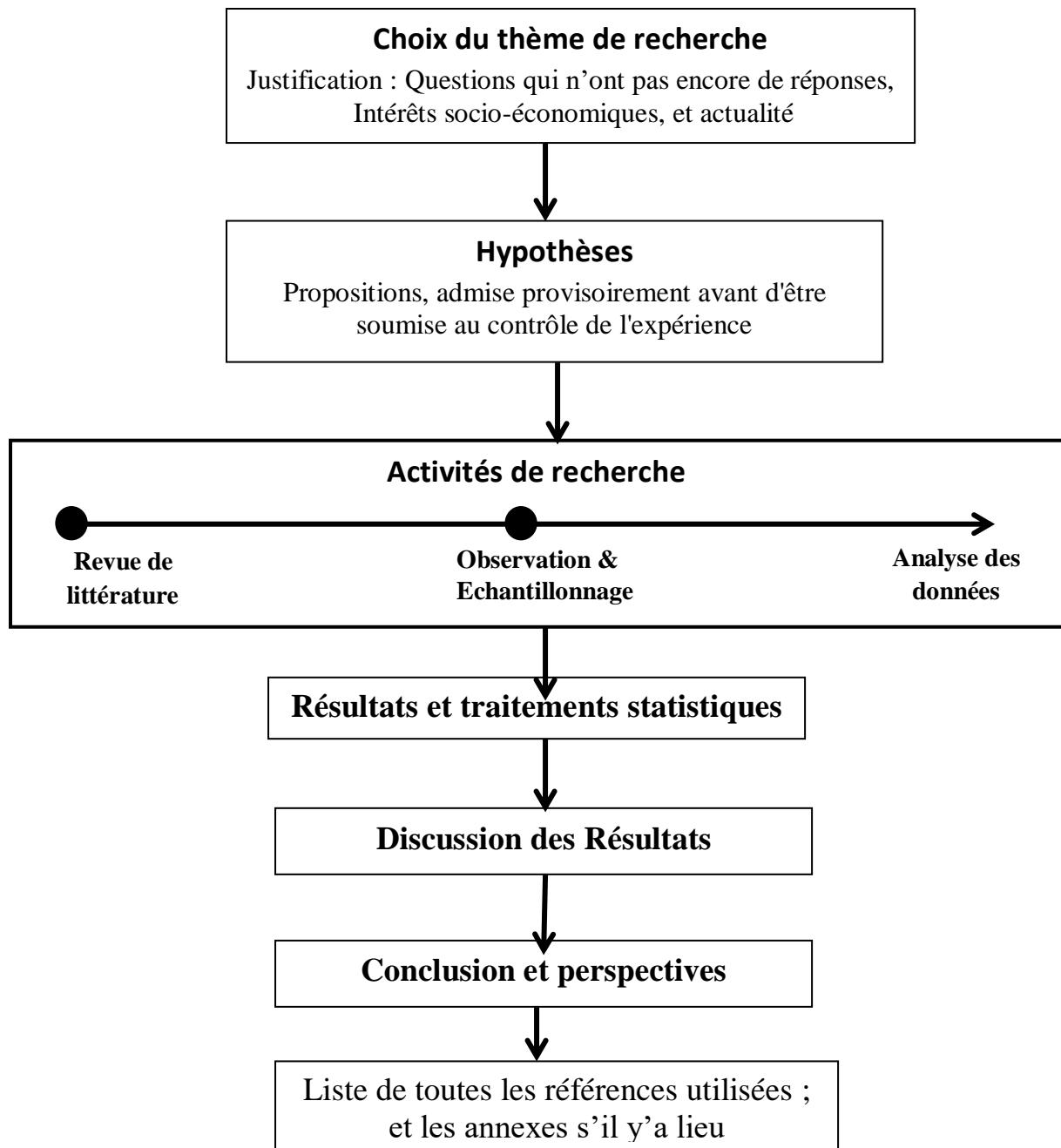


Techniques de recherche bibliographiques et analyse d'articles

Organisation d'un travail de recherche



De manière générale, une méthodologie scientifique universelle peut se résumer comme suit :

- Justification du choix du thème de recherche ; c'est-à-dire savoir situer la problématique dans un cadre plus large qui tienne compte des travaux déjà réalisés
- Une analyse claire des données bibliographiques, c'est-à-dire une bonne articulation des idées et des théories.

Pour un étudiant de fin d'études; pour mieux entreprendre un travail de recherche pour la réalisation de son mémoire de master, l'étudiant doit respecter les étapes suivantes :

- 1- Analyse et synthèse bibliographique (revue de littérature concernant le sujet)**
- 2- Réalisation pratique de la recherche (Matériel et Méthodes)**
- 3- Rédaction du mémoire (Enchainement et articulation des idées et argumentation...)**
- 4- Présentation orale du travail devant le jury (un résumé succinct du travail, une bonne présentation orale, et une réponse claire aux questions du jury...).**

Droits d'auteurs

Le droit d'auteur est l'ensemble des droits dont dispose un auteur ou ses ayants droit, sur des œuvres littéraires scientifiques ou artistiques à l'utilisation et à la réutilisation de ces œuvres sous certaines conditions.

Il est composé de deux types de droits

- droit moral, qui reconnaît notamment à l'auteur la paternité de l'œuvre et le respect de son intégrité.
- droits patrimoniaux, qui confèrent un monopole d'exploitation économique sur l'œuvre, pour une durée variable.

Plagiat : plagier est un acte malhonnête, c'est aussi une infraction qui peut entraîner des sanctions. Plagier c'est imiter un auteur ou son œuvre, il désigne toute reproduction, représentation ou diffusion par quelque moyen que ce soit d'une œuvre littéraire ou artistique sans autorisation de l'auteur ou ses ayants droits.

La protection des droits d'auteurs en Algérie est régie par l'ordonnance n°03-05 du 19/07/2003.

Identification des références bibliographiques

DOI : il signifie « Digital Object Identifier » ou « identifiant numérique d'objet » en gestion électronique des documents ; est un mécanisme d'identification de ressources, qui peuvent être des ressources numériques, des articles scientifiques ou tout autre type d'objets. C'est une méthode standardisée pour l'identification permanente d'un objet électronique publié.

ISBN : L'International Standard Book Number (ISBN) ou Numéro international normalisé du livre, c'est un numéro internationalement reconnu, identifiant de manière unique chaque édition de chaque livre publié

ISSN : L'International Standard Serial Number (ISSN) ou Numéro international normalisé des publications en série est un numéro international qui permet d'identifier de manière unique une publication en série. Il concerne donc les journaux, les revues et les collections de monographies, quel que soit le support.

Méthodes de citation des références dans le texte et liste des références:

a) Méthode par nom d'auteur : on cite le nom d'auteur et l'année de publication de la référence

1^{er} cas : deux auteurs ; on cite auteur X et Auteur Y et l'année

2^{eme} cas : plusieurs auteurs, on cite 1^{er} auteur et al et l'année

Dans la liste des références l'ordre est selon l'ordre alphabétique

Nom de l'auteur suivi de l'initial de son prénom et d'un point. Ensuite virgule. L'année de la publication du livre, point. Titre du livre, point. Indiquer le numéro d'édition, virgule. La maison d'édition, virgule. La ville et le pays de publication, virgule. Le nombre de pages totales (suivi de p pour pages). L'ordre de la liste doit respecter l'ordre alphabétique

b) Méthode par numérotation : dans ce cas on donne un numéro pour chaque référence selon son ordre d'apparition dans le texte ; puis dans la liste des références l'ordre est numérique

c) Méthode par code : la référence est identifiée par un code composé des 3 premières lettres du nom d'auteur suivi par les 2 derniers chiffres de l'année.

Ouvrage sur support papier : Ouvrage complet

Exemple : Baise D., et Jabiol B., 1995. Guide pour la description des sols. 2^{ème} édition, I.N.R.A, Paris, France, 375p.

Ouvrage sur support papier : Chapitre d'un ouvrage ayant le même auteur

Exemple : Auteur initial du prénom d'un point, année. Titre du chapitre . In : Titre de l'ouvrage, Editeur commercial, lieu d'édition, Pagination. ISBN (facultatif).

- Legay J.M., 1980. Bio-informatique. In : Encyclopédia Universalis . Dunod, Paris. pp 288-291.

Ouvrage sur support papier : Chapitre d'un ouvrage n'ont pas le même auteur

Auteur initial du prénom un point, année de publication. Titre du chapitre. In : Nom d'auteur de l'ouvrage. Titre de l'ouvrage, Editeur commercial, lieu d'édition, Pagination. ISBN (facultatif).

Ouvrage en support électronique :

Auteur initial du prénom un point, année de publication. Titre de l'ouvrage. « URL » date de consultation. ISBN (facultatif).